



**ORGANISATION
INTERNATIONALE
DU CAFÉ**

ICC 118-2

24 janvier 2017
Original : anglais

F

Conseil international du Café
118^e session (extraordinaire)
23 janvier 2017
Londres (Royaume – Uni)

**Cadre de référence pour le poste de
Directeur exécutif de
l'Organisation Internationale du Café**

Contexte

1. Le présent document contient le cadre de référence pour le poste de directeur exécutif de l'Organisation internationale du Café qui a été approuvé par le Conseil à sa 118^e session (extraordinaire) le 23 janvier 2017. Les gouvernements Membres sont priés de porter cet avis de vacance de poste à l'attention des candidats potentiels dans leurs pays.
2. Les gouvernements Membres sont priés de communiquer au Secrétariat le nom des candidats qu'ils appuient, accompagné de leurs curriculum vitae et d'une lettre personnelle de motivation, à ed@ico.org ou par courrier adressé au Chef du Service financier et administratif, Organisation internationale du Café, 22 Berners Street, Londres W1T 3DD, avant le **23 février 2017** au plus tard. Les candidats sont tenus d'indiquer dans leurs lettres de motivation que, aux fins de la protection des données, ils consentent à ce que leur curriculum vitae et leur lettre puissent être communiqués au Comité de présélection de l'Organisation.

CADRE DE RÉFÉRENCE POUR LE POSTE DE DIRECTEUR EXÉCUTIF DE L'ORGANISATION INTERNATIONALE DU CAFÉ

Les candidats retenus doivent avoir une connaissance approfondie et une grande expérience du secteur du café. Ils doivent également posséder de solides compétences en matière de bonne gestion d'une organisation de la taille et de la complexité de l'Organisation internationale du Café, y compris l'administration du personnel, la gestion des budgets et une expérience de la mobilisation de fonds. Une expérience de la conduite d'études analytiques, y compris des études économiques, ainsi que de l'élaboration et de la mise en œuvre de projets de renforcement des capacités serait souhaitable.

Les candidats doivent avoir les qualités requises pour bénéficier d'un large soutien de la part des Membres de l'Organisation internationale du Café et doivent, au moins, remplir les conditions suivantes :

a) Nationalité

Les candidats doivent être des ressortissants des pays Membres de l'OIC et bénéficier de l'aval de leurs gouvernements respectifs.

b) Antécédents

Ils doivent être titulaires au moins d'un diplôme universitaire délivré par une université reconnue ou par un établissement d'enseignement supérieur.

c) Expérience professionnelle

Au moins quinze (15) ans d'expérience professionnelle, dont un minimum de cinq (5) ans comme cadre supérieur dans la haute fonction publique, les organisations internationales, le commerce ou l'industrie. Une expérience de la mobilisation de fonds et de la gestion des projets est souhaitable, une expérience dans le domaine des produits de base, en particulier le café, est essentielle.

d) Âge

Conformément aux règles de l'ONU, il n'existe aucune restriction sur l'âge des candidats.

e) Langues

Une excellente connaissance de l'anglais, tant écrit que parlé, est essentielle. Une connaissance d'une ou plusieurs des autres langues officielles de l'Organisation (espagnol, français et portugais) serait souhaitable.

Conditions d'emploi

Les conditions d'emploi sont comparables à celles des fonctionnaires homologues d'organisations intergouvernementales similaires. Le traitement sera l'équivalent en livres sterling d'un traitement brut de 194 136 dollars par an, plus l'indemnité de poste. Le contrat sera d'une durée de cinq (5) ans.